



IMPORTANT

Rabat, le 5 Janvier 2017

A
**l'attention des Cavaliers et Organisateurs
de compétitions nationales**

Objet : Engagement / Forfait.

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres tient à rappeler aux cavaliers et organisateurs des compétitions nationales de ce qui suit :

	% du montant du forfait d'engagement à payer	% du remboursement effectué
Jusqu'à la date de clôture	100 %	100 %
Après la date de clôture et avant le début du concours	200 %	50 %
Jour de compétition	-	0 %

Les changements d'épreuves doivent s'effectuer auprès du secrétariat du concours :

- La veille du début de la compétition : à la discrétion de l'organisateur
- Jour de compétition : 30 minutes après le passage du dernier concurrent de la journée


Badre FAKIR
Secrétaire Général
F.R.M.S.E.